

Lille, le 10 janvier 2025

Objet : Sollicitation rencontre

Monsieur le Président,

L'ensemble des Conseils d'Administration des associations de Prévention Spécialisée du Nord tient à exprimer sa surprise et sa vive inquiétude face à l'annonce tardive par vos services d'une réduction significative des dotations départementales allouées à la prévention spécialisée.

Nous comprenons les difficultés financières auxquelles le Département du Nord est confronté. Cependant, réduire les financements alloués à la Prévention Spécialisée revient à sacrifier une mission essentielle sur l'autel de la rigueur budgétaire, en la traitant comme une simple variable d'ajustement et non comme une compétence nécessaire et obligatoire.

Les communes sollicitées pour compenser cette réduction, alors que leurs budgets sont déjà votés ou en cours de vote, connaissent les mêmes contraintes financières que le Département et, d'après nos contacts, ne sont pas en mesure de pallier la baisse des financements départementaux.

Cette impasse financière compromet gravement le fonctionnement de nos associations, avec pour conséquence la suppression de 50 à 60 postes d'éducateurs de rue en 2025, voire la disparition de certaines d'entre elles. Des centaines de jeunes, dans les territoires les plus fragiles, se retrouveraient privés d'un accompagnement indispensable, aggravant ainsi les facteurs d'exclusion dans ces quartiers déjà vulnérables.

Notre incompréhension est d'autant plus grande que nos interventions, tant pendant la crise du COVID qu'au moment des émeutes de 2023, ont été saluées et reconnues pour leur efficacité. Lors des confinements de 2020 et 2021, nos équipes ont accompagné les jeunes et les familles sur le terrain, assurant la continuité éducative en lien avec l'Éducation Nationale et soutenant les plus précaires sur le plan alimentaire et sanitaire.

Nos structures ont également été solidaires des autres associations de la Protection de l'Enfance, en mettant à disposition du personnel ou en participant à des dispositifs spécifiques mis en place par le Département, tels que les Sas fugeurs.

De même, lors des émeutes, nos équipes sont intervenues immédiatement sur le terrain de jour comme de nuit, pour dialoguer avec les jeunes connus ou inconnus de nos éducateurs. L'État, par le biais des bataillons de la Prévention, a d'ailleurs reconnu la pertinence de nos actions spécifiques auprès des jeunes à risque de marginalisation.

Nous réitérons donc notre incompréhension face à cette réduction tardive et brutale d'environ 25 % de la dotation départementale pour la Prévention Spécialisée.

Nous ne pouvons comprendre que cette mission soit reléguée au rang de variable d'ajustement en dépit des besoins avérés de prévention et de protection des mineurs, alors qu'elle est indispensable pour prévenir des placements ou de maintenir un lien éducatif lorsqu'un placement s'avère inefficace.

Tous conscients de la gravité de la situation des services de l'ASE, nous savons que sacrifier la prévention ne ferait qu'exacerber cette crise.

Et il serait par ailleurs catastrophique d'envoyer aux habitants des quartiers un message leur signifiant qu'ils sont abandonnés.

C'est pourquoi nous sollicitons une rencontre urgente pour échanger de cette décision, que nous considérons très préoccupante compte tenu du contexte social.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Copie du Courrier : Préfecture, aux Communes, aux différents partenaires de la prévention spécialisée

Les associations signataires :



ASSOCIATION
D'EDUCATION ET
DE PREVENTION



Pour l'ensemble des Associations,